

## L'élevage demain

« Mardis des Agros »

**Mardi 7 octobre 2025**

L'élevage des ruminants en France est présent dans 145 000 exploitations, soit 37% de l'ensemble des exploitations françaises (données 2020)<sup>1</sup>. Le troupeau français comprend 17 millions de bovins, 7 millions d'ovins et 1,3 millions de caprins, et valorise 11,5 millions d'hectares de prairies et environ 2,2 millions d'hectares de parcours, soit 25 % de la surface de la France<sup>2</sup>. Malgré sa forte implantation territoriale et son poids économique, l'élevage des ruminants, bovins en particulier, fait l'objet de critiques, notamment sur sa production de gaz à effet de serre (méthane en particulier), et d'interrogations sur le bien-être animal et ses effets sur la nutrition humaine.

Ces critiques méritent attention mais ne concernent pas seulement l'élevage des ruminants. Par ailleurs, la diversité des systèmes d'élevage ne permet pas de traiter l'élevage de manière indifférenciée. La différence d'impact est grande entre les « feed lots » et les systèmes herbagers extensifs. En France, l'INAO (Institut national des appellations d'origine) annonce 51 AOP (appellations d'origine protégées) laitières et fromagères et 58 viandes labels rouge<sup>3</sup>.

Le rôle de l'élevage sur l'entretien et la fertilité des sols, et sur l'entretien de la flore, est essentiel. Il apporte la matière organique indispensable à l'entretien des sols, ainsi que les éléments fertilisants, notamment l'azote et le potassium, mais aussi le phosphore, aujourd'hui largement fournis par les engrais minéraux aux effets délétères sur l'atmosphère et la qualité des eaux, outre leur coût croissant.

L'élevage a modelé les paysages au cours des siècles et assure aujourd'hui l'entretien des territoires : pays dotés de haies bienfaisantes pour la conservation des sols et la protection de la biodiversité, entretien des estives et des pâturages d'altitude, lutte contre l'enfrichement et la forêt, et contre la fermeture des paysages ...

Par ses besoins en main d'œuvre, l'élevage contribue à l'emploi et à l'occupation humaine des territoires. Il est ainsi un facteur de vie sociale dans les zones rurales.

Depuis plusieurs années, le nombre d'élevages et le volume des cheptels, bovins viande notamment, diminuent, faute de rentabilité et d'attractivité du métier. Cette tendance conduit à s'interroger sur l'orientation de la politique agricole, dont certaines critiques estiment qu'elle ne soutient pas assez l'élevage par rapport aux céréales, d'autant que, dans un contexte de changement climatique, l'entretien des sols et des paysages prend une importance croissante.

---

<sup>1</sup> Source AGRESTE 2023

<sup>2</sup> Source IDELE

<sup>3</sup> Source INAO

Le débat du Mardi 7 octobre 2025 sera conduit en deux parties et pourrait s'inspirer des questions suivantes:

I. au niveau de l'exploitation, quelle place de l'élevage dans une agriculture durable ?

- Comment assurer le revenu des éleveurs, leur assurer qualité de vie au travail et reconnaissance sociale ?
- Comment adapter l'élevage français au changement climatique ?
- Quels changements de pratiques envisager pour réduire voire supprimer les émissions de gaz à effet de serre liées à l'élevage des ruminants ?
- Peut-on envisager un élevage à l'herbe vertueux proche de la neutralité carbone ?
- Quelles complémentarités entre systèmes d'exploitation : polyculture élevage versus échange paille/fumier (par exemple) ?
- Qui pour « reprendre le flambeau » des fermes et assurer la pérennité d'une production agricole française en lait et viande, non dépendante des importations ?

II. au niveau des territoires et sur le plan social, quelle faisabilité d'une plus grande diversification des systèmes agricoles ?

- Quelle place pour les produits issus de l'élevage dans nos régimes alimentaires et comment s'assurer d'une alimentation saine sur une planète saine ?
- Quelle place de l'élevage dans des systèmes agroécologiques durables ?
- Quel rôle de l'élevage dans l'entretien et la vie des territoires ?
- Quelle place de l'élevage dans les territoires : faut-il revenir sur la spécialisation des territoires et développer plus largement des systèmes de polyculture-élevage ? A quel coût, à quelles conditions ?
- Quel poids économique, en particulier en termes d'emplois directs et indirects ?
- Faut-il faire évoluer les soutiens à l'élevage durable ? Effets sur la PAC ?

### **Bibliographie :**

Rapport du CGAAER « Alimentation et élevages : externalités positives » :

[file:///C:/Users/franc/Downloads/CGAAER\\_23047\\_Rapport.pdf](file:///C:/Users/franc/Downloads/CGAAER_23047_Rapport.pdf)

La diversité des élevages d'herbivores : des clefs d'adaptation pour l'avenir : Hélène Rapey et al.

<https://hal.science/hal-03648619v1/document>